

NET INFOS

Mercredi 21 Février 2024



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Mise en avant de l'approche algérienne en matière de coopération africaine dans la gestion financière

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a réaffirmé, mardi à Alger, l'approche algérienne en matière de partenariat et de coopération avec les Etats africains dans le domaine de la gestion financière et comptable, en vue de développer les métiers comptables en ligne avec les évolutions internationales et promouvoir le rôle des spécialistes et des organisations professionnelles.

A l'ouverture de la 4e rencontre africaine sur la gestion de la finance publique, M. Faïd a indiqué que la généralisation d'une bonne gouvernance et d'une gestion financière efficace sont les principaux piliers pour accélérer le rythme de développement durable dans le continent et son progrès social, et ce par la conjugaison des efforts et l'échange d'expertises dans le cadre d'un partenariat africain où les centres de décision gouvernementaux joueront un rôle central avec la contribution des institutions locales et régionales ainsi que des organismes professionnels spécialisés.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

LF 2024: plusieurs dispositions pour assurer les ressources fiscales au profit des collectivités locales

La loi de Finances (LF) pour 2024 comporte plusieurs dispositions pour assurer les ressources fiscales au profit des collectivités locales, a assuré mardi à Alger la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif.

Lors d'une journée d'information organisée par l'Université Alger 3 sur les nouvelles mesures fiscales de la LF2024, Mme Abdellatif a affirmé que ces dispositions permettent de maintenir le niveau des recettes au profit des collectivités locales notamment à travers la caisse de solidarité et de garantie qui leur est dédiée, et ce, même après la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

"L'annulation de la TAP a pour objectif de réduire la pression fiscale sur les entreprises. Cette suppression a été largement compensée, notamment par la taxe sur les produits pétroliers", a-t-elle souligné.

En effet, la DGI a indiqué que la TAP pouvait représenter 165 milliards de DA pour 2024 si elle avait été maintenue, tandis que le produit de la taxe sur les produits pétroliers est estimé à hauteur de 187 milliards de DA, "ce qui couvre la moins-value pour les collectivités locales".



Relations Administration - Citoyen

Le recadrage de Tebboune

Le rapprochement de l'administration du citoyen n'est pas un vain slogan mais une réalité reflétée par les mesures et les réalisations sur le terrain, a affirmé le chef de l'État.

Socle de l'État moderne, cette entité est tenue de placer le citoyen au coeur de son fonctionnement, a affirmé le premier magistrat du pays. Pour cela, elle doit se

débarrasser de ses pratiques anciennes qui ont entaché son image. À telle enseigne que le citoyen algérien a cultivé de la méfiance envers l'administration. Que cela soit pour un simple document à retirer dans la daïra ou pour une inscription dans un programme de logement ou pour une demande d'audience dans une direction de l'action sociale, c'est le parcours du combattant qui se dresse face au citoyen.



4e conférence africaine sur la gestion des finances publiques : L'Algérie réaffirme son engagement

Dans son discours prononcé, lors de l'ouverture de la 4e conférence africaine sur la gestion des finances publiques, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a tenu à saluer, de prime abord, tous les participants, pour avoir «choisi l'Algérie afin d'abriter cet important événement continental». À l'occasion, le ministre a souligné l'«engagement constant de l'Algérie envers l'Afrique».

«Le continent africain a toujours été considéré parmi les priorités de la politique étrangère de l'Algérie. Ce qui constitue une plateforme pour les enjeux du continent. Tout en déployant des efforts diplomatiques, afin d'obtenir une présence effective aux niveaux continental et international", a-t-il déclaré. Dans ce sillage, le ministre des Finances a mis en avant le rôle de l'Algérie pour le « soutien aux projets de développement en Afrique, visant à promouvoir les investissements, à travers l'échange d'expériences, tout en suivant en permanence les profondes transformations économiques au niveau international". Il a également souligné l'importance de la solidarité africaine et de la coopération intergouvernementale pour surmonter les défis communs et stimuler la croissance économique durable. L'Algérie, à travers le rôle pionnier et central qu'elle joue au niveau régional, œuvre d'arrache-pied pour accompagner côte à côte ses frères du continent face aux crises et aux dangers à tous les niveaux, visant à travers ces contributions réfléchies et objectives à atteindre les objectifs de développement et de croissance économique en Afrique", a-t-il soutenu. Il a ensuite évoqué les réformes majeures entreprises par l'Algérie dans le domaine des finances publiques. Il s'agit de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), adoptée en 2018, pour instaurer une approche budgétaire basée sur les résultats, marquant ainsi une transition vers une gestion financière plus transparente et orientée vers l'«efficacité». Il y a aussi l'aspect de la "transparence dans la prestation de services publics de qualité". "Nous pensons que la diffusion de la bonne gouvernance, et d'une gestion financière efficiente et efficace, ainsi que de l'efficience, de la

transparence et de la responsabilité, constituent les piliers fondamentaux pour accélérer le rythme du développement durable et faire progresser la croissance économique. Le but est de réduire la pauvreté sur le continent et le faire progresser socialement, mais cela n'est pas possible sans efforts concertés et sans échange d'expériences et d'expertise", a-t-il déclaré. A ce propos, il ajoute que "le secteur des finances publiques constitue l'épine dorsale de la vie économique des nations, qui renforce la confiance entre les gouvernements et les citoyens". Cela constitue une "priorité qui va de pair avec la réalisation des objectifs des politiques fixés pour assurer le bien-être de la population".



[Quatrième conférence africaine sur la gestion des finances publiques : Faid insiste sur la coopération continentale](#)

L'Algérie a abrité, mardi, de la quatrième conférence africaine sur la gestion des finances publiques, organisée par l'Ordre national des experts-comptables. Cet événement annuel met en lumière des axes majeurs, tels que le renforcement de la gestion des finances publiques en Afrique, l'amplification de la voix du continent dans la normalisation internationale et l'amélioration de la responsabilité du secteur public à travers la comptabilité d'exercice.

L'objectif fondamental de cette conférence est d'atteindre une convergence technique optimale avec les acteurs des finances publiques dans le but de soutenir la relance économique et le développement durable du continent. Dans son discours d'ouverture, le Ministre des Finances, Laaziz Faid, a souligné « l'engagement de l'Algérie envers le continent africain », le considérant comme « une priorité dans la politique étrangère du pays ». Il a ainsi mis en avant « les efforts diplomatiques déployés pour assurer une présence active à la fois sur le plan continental et international ».

Faid a affirmé que « l'Algérie continuera à jouer un rôle prépondérant dans le soutien aux projets de développement en Afrique, particulièrement ceux liés aux infrastructures visant à renforcer les investissements ». Il a insisté dans ce cadre sur « l'importance de l'échange d'expériences, la participation aux ressources et la fourniture de soutien technique et financier. Ceci, dans un contexte de surveillance constante des profonds changements économiques mondiaux et de leur coordination en Afrique ».



Finances publiques: promotion de la gouvernance du contrôle, au cœur de la réunion du Gouvernement

La promotion de la gouvernance du contrôle des finances publiques a été au cœur de la réunion du Gouvernement tenue mercredi sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cet effort intervient dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi relative aux règles de comptabilité publique et de la gestion financière visant à consacrer une "nouvelle approche" pour contrôler les dépenses, en introduisant plus de transparence à la gestion pour un meilleur suivi des finances publiques, précise le communiqué.

A l'issue de l'adoption de la loi par le Conseil de la nation en mai dernier, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé que cette loi vient "remédier à des insuffisances majeures qui limitaient le rôle du système de comptabilité comme outil moderne de gestion des finances publiques".



4e Conférence Africaine sur la Gestion des Finances Publiques : Faïd met en avant le rôle de l'Algérie

Dans son discours d'ouverture, de la 4e Conférence Africaine sur la Gestion des Finances Publiques, le ministre des finances, Laaziz Faïd a souligné l'engagement constant de l'Algérie envers l'Afrique, présentant le pays comme un acteur actif et engagé dans la résolution des défis africains tant au niveau continental qu'international.

Le ministre des Finances a mis en avant le rôle de l'Algérie en tant que pilier de soutien aux projets de développement en Afrique, notamment dans le renforcement des infrastructures et le support aux investissements sur le continent. Il a souligné

l'importance de la solidarité africaine et de la coopération intergouvernementale pour surmonter les défis communs et stimuler la croissance économique durable.

Le ministre des finances, a également évoqué les réformes majeures entreprises par l'Algérie dans le domaine des finances publiques. Ces réformes, notamment la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) adoptée en 2018, visent à instaurer une approche budgétaire basée sur les résultats, marquant ainsi une transition vers une gestion financière plus transparente et orientée vers l'efficacité.



Développement des zones franches

Le marché africain dans le «viseur»

La création de ces espaces aura un impact hautement positif sur le développement de la production nationale.

Le marché africain attire toutes les convoitisesLe marché africain attire toutes les convoitises

Le déploiement de l'économie nationale sur les marchés africains aborde une phase cruciale de son développement à travers un programme de création de 5 zones franches avec la Mauritanie, la Lybie, la Tunisie, le Mali et le Niger. Une évolution qui vise à évaluer les capacités et les volumes des échanges commerciaux, sur le plan régional et son impact sur la scène économique internationale. Il faut dire que les derniers développements stratégiques tendent vers l'émergence d'un nouvel ordre économique mondial où le marché africain attire toutes les convoitises. À ce titre, l'Algérie est appelée à jouer un rôle prépondérant dans l'intégration de l'économie intra-africaine, et dans le développement d'un front économique régional à fort potentiel de croissance.

D'où l'importance des actions menées pour la création de ces espaces de libre-échange commerciaux et l'édification de bases solides pour la concrétisation des objectifs communs aux économies africaines en voie de développement. Il y a lieu de souligner que sur cette voie l'Algérie a déjà pris les devants, ces dernières années, à travers l'émergence d'une nouvelle dynamique qui a contribué à l'inscription d'avancées indiscutables en matière de volumes d'exportations des produits algériens sur les marchés africains.



Zones de libre-échange : Le Président Tebboune préside une réunion d'évaluation

Le président de la République Abdelmadjdi Tebboune a présidé, ce mardi, une réunion de travail consacrée aux zones de libre-échange. Selon le communiqué des services de la Présidence de la République, la réunion a été, notamment, consacrée à la zone de libre-échange « El-Mouggar » de la wilaya de Tindouf avec la Mauritanie. Une zone de libre-échange appelée à être une porte de l'Algérie vers l'Afrique de l'Ouest et d'autres pays à travers le monde.

Pour rappel, dans son discours, prononcé à l'occasion de la réunion du Comité d'orientation des chefs d'État de Gouvernement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Président Tebboune avait annoncé la création de zones de libre-échange en 2024 avec les pays voisins, à commencer par la Mauritanie, puis le Mali et le Niger, la Tunisie et la Libye.



Promotion des investissements en Algérie : Impact de la non fixation des durées d'amortissement fiscales

Le décret d'application de la loi sur l'investissement fixant les modalités d'enregistrement, de cession ou de transfert des investissements, indique Chabane Assad fondateur du cabinet Finabi conseil, « précise dans son article 20 que la cession durant la période d'amortissement d'un ou de plusieurs biens, donne lieu au reversement au Trésor des avantages accordés ». Le montant à reverser « est calculé au prorata de la période d'amortissement restant à courir. Il est important de rappeler que ces avantages sont principalement fiscaux accordés aux projets d'investissement selon trois critères (secteur, zone et structurants) ».

Selon le corpus fiscal, explique l'analyste financier, «les montants des amortissements, admis en déduction pour la détermination du résultat fiscal imposable, devaient être calculés dans la limite de ceux qui sont généralement admis d'après les usages de chaque nature d'industrie selon l'ancienne mouture de l'article 141 du CIDTA ».

L'absence d'un texte de loi fixant les taux d'amortissement fiscal, ajoute M. Assad, « a généré une divergence dans la détermination de cette charge déductible ». Afin d'éviter toute divergence susceptible de générer des redressements fiscaux et des contentieux, « l'article 08 de la Loi de Finances 2023 prévoyait la fixation des taux d'amortissement (les durées) fiscalement admis par voie d'un arrêté du Ministre chargé des finances. Une année après, cet arrêté n'est pas encore publié ». Pour M. Assad, « ce vide juridique d'un point de vue fiscal a un impact sur le code des investissements. Sur quelle durée d'amortissement, l'Agence Algérienne de Promotion des Investissements doit se référer pour mesurer le montant des avantages que l'investisseur doit reverser en cas de cession des investissements ayant bénéficiés des avantages fiscaux? »

Il est impératif, poursuit le fondateur de Finabi conseil, que « ces durées d'amortissement soient publiées rapidement afin de réduire ce risque sur la promotion des investissements dans notre pays ».



لعزيز فايد يشدد على أهمية إضفاء الشفافية لتوفير خدمات عامة ذات جودة

أكد وزير المالية لعزيز فايد أمس الإصلاحات الأساسية والكبيرة التي باشرتها الوزارة "تعد جزءاً من خطة عمل الحكومة لتنفيذ برنامج السيد رئيس الجمهورية، حيث تنصّ خطة العمل الشاملة على توطيد سيادة القانون وتجديد الحوكمة وإنعاش الاقتصاد والنهوض به".

وأوضح لعزيز فايد خلال ترأسه الاجتماع الأول للجنة المكلفة بمتابعة برنامج دعم تسيير المالية العامة وتعبئة الموارد المحلية في الجزائر " أن القانون العضوي المتعلق بقوانين المالية أدخل ابتكارات هامة ورائدة تتماشى مع أفضل الممارسات والمعايير الدولية ذات الصلة بالإدارة المالية العمومية، من بينها اعتماد إدارة قائمة على النتائج والأداء التي من شأنها إحداث تغيير عميق لقواعد وأساليب التسيير الميزانياتي والمحاسبي للدولة من خلال ميزنة برامج متعددة السنوات".

فايد: التزامات الجزائر في إفريقيا ثابتة

أكد وزير المالية، لعزیز فايد، عن التزام الجزائر الدائم تجاه القارة الإفريقية، مشيراً إلى أنها تعتبر منبراً لقضايا العدالة. وتسعى جاهدة لتحقيق التواجد الفعّال على المستوى القاري والدولي.

أوضح الوزير فايد، لدى افتتاحه، اللقاء الإفريقي الرابع لتسيير المالية العمومية، بشعار ”إشراق مستقبل اقتصادي مستدام“، اليوم الثلاثاء. دور الجزائر كداعم رئيسي للمشاريع التنموية، خاصة فيما يتعلق بتعزيز البنية التحتية ودعم الاستثمار في القارة السمراء، مؤكداً أن الجزائر ملتزمة دائماً تجاه القارة الإفريقية.

وأكد لعزیز -بحسب البيان- دور الجزائر في دعم الدول الإفريقية في مواجهة التحديات والمخاطر. مؤكداً على الجهود المبذولة لتحقيق أهداف التنمية والنمو الاقتصادي في القارة.

في سياق ذي صلة، أشار لعزیز فايد إلى إصلاحات المالية العمومية في الجزائر. والتي تعد خطوة هامة نحو تحقيق ميزانية الدولة بناءً على أساس النتائج وتعزيز مركز القرار الاستراتيجي، وأكد على أهمية الحكومات القوية والشفافة في تقديم خدمات عامة ذات جودة وفعالية.

وتزامناً مع هذا اللقاء، أشار وزير المالية -بحسب البيان- إلى تطورات إصلاح المحاسبة العمومية في الجزائر وتحولاتها المستمرة. مع التركيز على مراجعة الإطار التشريعي وتبني معايير محاسبية دولية، وركز على دور الرقمنة والنجاح في تحقيق صورة دقيقة للممتلكات والوضع المالي للدولة.

وأعرب لعزیز فايد، عن استعداد الجزائر لتعزيز التعاون مع الدول الإفريقية وتحقيق التنمية المستدامة. داعياً إلى تضافر الجهود وتبادل الخبرات في إطار شراكة أفرو-إفريقية.

فايد: الجزائر مستعدة للوفاء بالتزاماتها في تحفيز الجهود المشتركة مع

شركائها الإقليميين

أبرز وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، المقاربة الجزائرية في مجال الشراكة والتعاون مع دول القارة الإفريقية في مجال التسيير المالي والمحاسبي والتي ترمي أساسا لتطوير مهن المحاسبة وجعلها تواكب المستجدات الدولية وتفعيل دور الممارسين والمنظمات المهنية.

وأكد فايد في كلمة له خلال افتتاح اللقاء الإفريقي الرابع لتسيير المالية العمومية، أن تعميم الحوكمة الرشيدة والإدارة المالية الفعالة هي من الركائز الأساسية لتسريع وتيرة التنمية المستدامة في القارة والنهوض بها اجتماعيا، مضيفا أن ذلك مرتبط بتضافر الجهود وتبادل الخبرات في إطار شراكة إفريقية ستلعب فيها مراكز القرار الحكومية دورا محوريا مدعومة بإسهامات الهياكل المؤسسية المحلية والإقليمية والهيئات المهنية المتخصصة.

وأوضح فايد أن "رؤية الجزائر الطموحة بخصوص آفاق التعاون القاري في مجال التسيير المحاسبي والمالي ذو الطابع الاستراتيجي من خلال الحوار مع المنظمات المهنية للمحاسبة في البلدان الإفريقية"، هدفها "خلق وتعزيز علاقات تلك المنظمات مع صناعات القرار الرئيسيين في القطاع العمومي والحفاظ عليها عبر الزمن".



الجزائر تؤكد دورها الريادي في تسيير المالية العمومية في القارة خلال الندوة الرابعة لتسيير المالية العمومية في الدول الإفريقية

أشاد وزير المالية، لعزیز فايد، بالدور الريادي والمحوري الذي تلعبه الجزائر في مواجهة التحديات والمخاطر التي تواجه القارة السمراء، وبالمساهمات المدروسة والموضوعية التي تقدمها لتحقيق أهداف التنمية والنمو الاقتصادي في أفريقيا.

وأوضح وزير المالية في كلمة له خلال إشرافه، اليوم الثلاثاء، على افتتاح الندوة الرابعة حول تسيير المالية العمومية في الدول الإفريقية، أن الجزائر اتبعت مسار التغيير الجذري

لأنظمتها المالية العمومية ، التي لم تعد تخدم الأبعاد الاستراتيجية لخطة الحكومة ، وفقاً للسياق الاقتصادي العالمي المتغير والمتطلبات الكفاءة التي تتطلبها الإدارة العمومية الحديثة.

وأضاف الوزير أن الخطوة الأولى في هذا الصدد كانت عصرنة أنظمتها الميزانية ، من خلال تطبيق القانون العضوي المتعلق بقوانين المالية ، الذي صدر في سبتمبر 2018 ودخل حيز التنفيذ منذ جانفي 2023 ، مما يمثل خطوة هامة ونقطة نوعية في إعداد وتنفيذ ميزانية الدولة المستندة إلى النتائج والخاضعة لآليات المراقبة.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger